

Décision 10-D-03 du 20 janvier 2010

relative à des pratiques relevées dans le secteur des marchés publics de profilage des fossés passés par la Communauté Urbaine de Lille

Posted on: 26 janvier 2010 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Communauté Urbaine de Lille (CUDL)
dénommée aujourd'hui Lille Métropole
Communauté Urbaine (LCMU)

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

Etangs et Rivières, Crepel, ATPL, Inovert,
Leroy

Lire

le texte intégral de la décision

854.89 Ko